

# Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT

## Procès-verbal de la réunion téléphonique du Bureau

### Mercredi 15 novembre 2017 – 18 h 30

#### Présents :

Olivier SINOT, Cyril VILLEMIN, Georges GUTFREUND, Bernard MONCHOT.

#### Absents :

Serge TISSERANT, Gabriel SPENLEHAUER, Roger TRIOLET, Francis CORNETTE, Gérald PAILLARD.

#### Ordre du jour

- 1/ Règlement aides à la création ou regroupement
- 2/ Communication CoReg
- 3/ Budget prévisionnel 2018
- 4/ Projet associatif / Dossier région
- 5/ Préparation AG - invitation des récompensés
- 6/ Tourisme - séjour
- 7/ Carte de vœux CoReg
- 8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau

#### Détails

##### **1/ Règlement aides à la création ou regroupement**

Olivier propose de compléter les textes suivants :

« Aide à la création d'école cyclo ou de PAJ, **sous condition d'avoir au moins 5 jeunes inscrits dans le club.** »

« Aide au regroupement de 2 clubs de moins de 20 licenciés, **sous condition que chaque club ait au moins 3 années d'ancienneté.** »

**Validé**

Question : où pourra être consulter ce règlement ?

Réponse : faire un article à la une sur le site du CoReg + passage dans la newsletter + règlement dans la page du pôle développement

##### **2/ Communication CoReg**

Suite à la réunion du 3 novembre dernier, plusieurs aspects communication ont été évoqués.

- Souhait que le CoReg édite de l'info de manière périodique, pour annoncer les événements à venir (formations, inscriptions, féminines, événements jeunes, etc). Ceci pourrait être fait sous forme d'une newsletter, envoyée directement aux 9000 licenciés du Grand Est. Gabriel connaît la solution pour envoyer un mail à 9000 personnes. Cyril connaît un système pour envoyer 5000 € mails pour 20 €/envoi. Toutes ces infos seront bien évidemment également sur le site internet du CoReg.

Francis : faire un comité de rédaction (4 à 5 personnes) pour sélections textes et photos. Objectifs : informations les plus "fraîches" possible. 1<sup>er</sup> numéro : fin décembre avec les vœux. N°2 : avant l'AG (comprenant un mini calendrier 2018). Georges : pas trop d'info (surtout pas plus d'une page d'écran).

- Site internet. Le fil d'actualité permet de relater les événements passés. Il n'est pas nécessaire de les rappeler dans la newsletter.
- Guide du cyclo de l'EST : à créer. Infos à collecter dans chaque CoDep et dans chacun de nos pôles. Réunion de préparation de ce guide, ouverte à tous les volontaires : vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 17 h à Tomblaine (annoncez votre présence éventuelle à Francis).
- Création du maillot cyclo du CoReg GE : constitution d'une équipe de volontaires pour y travailler. Appel à volontaires (candidatures à envoyer à Francis avant le 1<sup>er</sup> décembre). Objectifs : rédaction d'un appel d'offre pour trouver un fournisseur. Recherche 1 : graphiste. Recherche 2 : fabricant.
- Gabriel demande à ce que la version 0 du Dossier région GE soit transmise aux membres du CD et aux pdt de CoDep. Olivier : dès finalisation de la rédaction, nous transmettrons à tous, le projet associatif du CoReg 2018-2021. Le projet de budget sera au plus tard, présenté en AG, le 04/02/2108.

### **3/ Budget prévisionnel 2018**

En cours de montage, le budget sera à l'équilibre. Il intègre dès à présent, toutes les actions qui ont été validées par les votes électroniques du comité.

### **4/ Projet associatif / Dossier région**

En cours de montage. Echéance : 25 novembre.

### **5/ Préparation AG - invitation des récompensés**

Invitations à envoyer aux récipiendaires de récompenses fédérales qui seront remises le 4/2/18. Olivier a reçu 4 infos à ce jour de la FFCT :

- M. François Dietrich : trophée BPF
- M.Gérard MALIVOIR, Président A.L TOUL CYCLOTOURISME ET VTT : Trophée challenge de France régional 2017 / lauréat dans la catégorie + 76
- M. Joël BOURQUARDEZ, Président GPE CYCLO REIMS BEZANNES : Trophée challenge de France régional 2017 / lauréat dans la catégorie 36/75.
- M. Christian MADJI, Président CYCLOTOURISTES DE LONGWY : Trophée challenge de France régional 2017 / lauréat dans la catégorie 3/35.

La fédé doit envoyer au président du CoReg, les diplômes de reconnaissance fédérale et les médailles.

A faire lors de la réunion de préparation de l'AG (samedi 2 décembre à Tomblaine) :

- Inviter le lauréat du concours photo.
- Inviter les récipiendaires du concours national du challenge des écoles cyclos.

- Inviter les jeunes ayant fait des podiums lors des finales nationales des CNJC et CNER (invitation via les présidents).
- Inviter les présidents des clubs qui ont été créé en 2017 et ayant perçu une aide au démarrage.
- Exceptionnellement : inviter les 5 clubs lorrains récipiendaires du challenge du Conseil régional de Lorraine (5 coupes).

## **6/ Tourisme - séjour**

Gabriel transmet les informations suivantes :

“La FFCT a prévu comme unique moyen de paiement le chèque à l’ordre de la structure chargée de la gestion des flux financiers, pour les séjours non gérés par la commission Tourisme de la FFCT. Je propose au trésorier d’envoyer un RIB pour permettre aux étrangers licenciés à la FFCT de payer par virement (inexistence des chèques à l’étranger)”

**Gabriel** : Le paiement par CB est possible pour les séjours organisés par la commission Séjours de la FFCT mais **uniquement en remplissant le bulletin d’inscription papier complété par les données de la CB.**

Actuellement la FFCT teste l’inscription par internet de certains séjours plutôt à l’étranger avec un coût élevé (Sénégal, Canada, etc...). Ces inscriptions se feraient avec le logiciel NJUKO utilisé également pour les inscriptions aux Cyclomontagnardes, à la SF, à l’AG et à certaines vertes tout terrain.

Je connais parfaitement ce logiciel pour l’avoir mis en place à la FFCT en lieu et place de Exalto et je l’utilise actuellement pour la CM Vosges 2018. Il y a un coût d’utilisation à payer pour la FFCT. L’utilisation de ce logiciel pourrait être étendue à tous les séjours, mais est-ce la volonté de la FFCT ? Le paramétrage d’un séjour doit prendre entre ½ journée et une journée, voir exemple site <https://njuko.com>.”

Cyril propose un paiement par CB pour les séjours CoReg “Romagne” et “Vercors”, avec le site <https://www.apayer.fr/coreggrandest> (pour un coût de 0,80% + 0,15 €/opération).

Le seul problème c’est que cette possibilité n’est pas communiquée par la FFCT et elle ne peut se faire qu’en direct par l’organisateur auprès des futurs participants.

Roger précise :

Dans la présentation des séjours 2018, la FFCT n’a pas donné l’adresse pour envoyer les inscriptions. Les participants devront appeler le correspondant pour connaître l’adresse d’envoi du dossier et sur le bulletin d’inscription CoReg, le paiement CB sera précisé.

## **7/ Carte de vœux CoReg**

Création d’une carte de vœux électronique.

Création : Francis

## **8/ Prochaine réunion téléphonique du Bureau**

Mercredi 29 novembre 2017, 18 h 30

Objet : dernière lecture du dossier région

La réunion du Bureau du CoReg GE se clôture vers 19 h 45.